Le plan « Médecine France génomique 2025 »

Dans le cadre du plan " Médecine France génomique 2025 "** le Ministère de la Santé a lancé , fin 2016, un appel à projets national pour le financement des deux premières plateformes génomiques tournées vers le diagnostic et le suivi thérapeutique. Le gouvernement souhaite soutenir l'innovation médicale et l'accès à la médecine génomique (avec un déploiement du séquençage à très haut débit). Grâce à l'exploration de leur génome, les patients atteints de cancers, de maladies rares mais également de « maladies communes » (diabète, obésité) , de maladies cardiovasculaires ou de maladies neurodégénératives, bénéficieront dans le futur d'une meilleure prise en charge et de traitements plus adaptés et personnalisés.

Un enjeu de santé publique mais également économique et politique

Les pouvoirs publics souhaitent développer le secteur de la médecine génomique afin de réduire les coûts de notre système de santé grâce à des diagnostics facilités et plus rapides et des traitements plus efficaces. L'autre objectif visé par ce plan est de placer la France au rang des autres pays (États-Unis, Royaume-Uni et Chine) dans la compétition internationale autour de cette filière innovante.

** Projet Génome Humain : programme mené par un consortium académique international pour décrypter l'ensemble de l'ADN humain..*

*** Plan " Médecine France génomique 2025 " : « Le Plan France Médecine Génomique 2025 répond à la demande du Premier ministre Manuel Valls adressée à l'Alliance Aviesan en avril 2015 afin d'examiner la mise en place, et la prospective sur 10 ans, des conditions de l'accès au diagnostic génétique dans notre pays[...] Pour répondre à ces enjeux, nous avons proposé un Plan transformant à 10 ans. Construit autour de plateformes de séquençage couvrant l'ensemble du territoire, d'un centre national d'analyse des données et d'un centre national de référence, d'innovation technologique et de transfert, il ambitionne de capitaliser sur les spécificités de notre système de soin et d'imbriquer plus étroitement encore, soin, recherche, formation et innovations au service de la santé et de la qualité de vie. »*

Source : http://www.gouvernement.fr/public/wysiwyg/22.06.2016_remise_du_rapport_dyves_levy_-_france_medecine_genomique_2025.pdf